



Número de Révision: 010.0

Date de sortie: 04/20/2026

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE AA 3971 LIGHT CURE MED. DEV. ADH. known as 3971 Light Cure Medical Device	Numéro IDH:	444350
Type de produit/utilisation recommandée:	Adhésif polymérisant par exposition au rayonnement UV	numéro d'item	36792
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3	Votre contact:	Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	NE PAS PULVÉRISER. NE PAS CHAUFFER. H227 - LIQUIDE COMBUSTIBLE. H302+H312 - NOCIF EN CAS D'INGESTION OU DE CONTACT CUTANÉ. H314 - PROVOQUE DE GRAVES BRULURES DE LA PEAU ET DE GRAVES LESIONS DES YEUX. H317 - PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANÉE. H360 - PEUT NUIRE A LA FERTILITE OU AU FOETUS.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	4
TOXICITE AIGUË ORAL.E.AUX.ES	4
TOXICITE AIGUË CUTANÉ	4
CORROSION CUTANÉE	1
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
TOXICITE POUR LA REPRODUCTION	1B

PICTOGRAMME(S)

Numéro IDH: 444350

Nom du produit: LOCTITE AA 3971 LIGHT CURE MED. DEV. ADH. known as 3971 Light Cure Medical Device



Conseils de prudence

Prévention:

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 - Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes.
Interdiction de fumer.
P261 - Évitez de respirer des brouillards/vapeurs.
P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.

Intervention:

P301+P312+P330 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
P304+P340+P310 - EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Consulter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313 - EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370+P378 - En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.

Stockage:

P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.
P405 - Garder sous clef.

Élimination:

P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Urethane acrylate oligomer		10 - 30
N,N-Diméthylacrylamide	2680-03-7	10 - 30
Acrylate d'isobornyle	5888-33-5	10 - 30
Ester d'acrylate	2399-48-6	5 - 10
2-Propenoic acid, 2-hydroxyethyl ester, polymer with 1,1'-methylenebis[4-isocyanatocyclohexane] and a,a',a''-1,2,3-propanetriyltris[73324-00-2	5 - 10
2-Propenoic acid, homopolymer (oligomers)	9003-01-4	5 - 10
oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine	75980-60-8	1 - 5
Ester d'acrylate	7328-17-8	1 - 5
2-Propenoic acid, 2-carboxyethyl ester	24615-84-7	1 - 5
Ester de diacrylate	42978-66-5	1 - 5
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	1 - 5
Acide acrylique	79-10-7	1 - 5
Acrylate de 2-hydroxyéthyle	818-61-1	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation:	Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin.
Contact avec la peau:	Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant réutilisation. Appeler un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.
Ingestion:	Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.
Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:	Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
--------------------------------------	--

Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Une polymérisation non contrôlée peut se produire à température élevée, entraînant des explosions ou une rupture des contenants d'entreposage. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes. Oxydes de silicium. De formol

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Enlever toute source d'ignition. Evacuer et aérer la zone d'écoulement du produit; endiguer l'écoulement afin d'éviter toute pénétration des canalisations d'eau; porter des équipements complets de protection pour le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler autant de matériau que possible. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manipulation. Ne pas goûter ou avaler. NE PAS chauffer ni vaporiser. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Consulter la section 8.
Stockage:	Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 26 °C (78.8 °F) Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation. Protéger contre la lumière solaire. Maintenir un espace d'air dans les contenants d'entreposage, à l'appui des besoins en oxygène des inhibiteurs.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
N,N-Diméthylacrylamide	Rien	Rien	Rien	0.1 mg/m ³ TWA (Peau) 0.025 ppm TWA (Peau)
Acide acrylique	2 ppm TWA (PEAU)	Rien	Rien	1 ppm TWA 3 ppm STEL (PEAU)

Remarques sur la conception des installations techniques: Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permissibles.

Protection respiratoire:	Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s). Si la matière est manutentionnée à température élevée ou dans des conditions pouvant créer des buées, et sans contrôles techniques, un respirateur approuvé NIOSH doit être utilisé.
Protection des yeux:	Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.
Protection de la peau:	Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

État physique:	Liquide
Couleur:	Transparent, Jaune clair
Odeur:	Doux
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	5.1 - 5.5
Pression de vapeur:	< 7 hPa (20 °C (68°F))
Point / zone d'ébullition:	> 149 °C (> 300.2 °F) Se décompose > 140°C (284°F).
Point/domaine de fusion:	Non applicable, Le produit est un liquide.
Densité/Densité relative::	1.0994
Densité de vapeur relative:	> 1 20 °C
Point d'éclair:	73.9 °C (165.02 °F) Creuset fermé Pensky-Martens
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Le produit n'est pas inflammable.
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité:	Légère Eau
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Non disponible
Teneur VOC:	0.40 %; 4.40 g/l (processus) 0.32 %; 3.52 g/l (potentiel) 0.72 %; 7.92 g/l (total) (ASTM D5403)
Viscosité dynamique:	Non disponible
Viscosité cinématique:	200 - 425 mm ² /s
Caractéristiques de la particule:	Non applicable, Le produit est un liquide.
Température de décomposition:	> 100 °C

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Une polymérisation peut se produire suite à un vieillissement excessif, une chaleur excessive, une catalyse, un appauvrissement d'inhibiteur, l'exposition directe au soleil et dans des atmosphères sans oxygène.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de silicium. De formol Vapeurs organiques irritantes.
Produits incompatibles:	Des oxydants forts. Agents réducteurs forts. Des acides et des bases. Amines. Peroxydes. Initiateurs radicalux libres. Initiateur de polymérisation. Gaz inertes. Oxygène scavengers. Métaux réactifs.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Eviter les températures supérieures à 26°C (80°F). Stockez loin des matériaux incompatibles. Perte de l'inhibiteur de polymérisation. Perte d'air dissout.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Peut irriter les voies respiratoires. L'acrylamide modifiée est nocive par inhalation. NE PAS chauffer ni vaporiser car cela augmente le risque d'inhalation.
Contact avec la peau:	Cause des brûlures à la peau. Peut causer une réaction allergique de la peau. Nocif par contact avec la peau. L'acrylamide modifiée peut être absorbé par la peau en quantités nocives.
Contact avec les yeux:	Provoque des lésions oculaires graves.
Ingestion:	Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion. L'acrylamide modifiée est nocive si avalée.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Urethane acrylate oligomer	Rien
N,N-Diméthylacrylamide	Rien
Acrylate d'isobornyle	Rien
Ester d'acrylate	Rien
2-Propenoic acid, 2-hydroxyethyl ester, polymer with 1,1'-methylenebis[4-isocyanatocyclohexane] and a,a',a''-1,2,3-propanetriyltris[Rien
2-Propenoic acid, homopolymer (oligomers)	Rien
oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine	Rien
Ester d'acrylate	Rien
2-Propenoic acid, 2-carboxyethyl ester	Rien
Ester de diacrylate	Rien
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.3 mg/l
Acide acrylique	Oral LD50 (Rat) = 33.5 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 2,400 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 2.5 g/kg Oral LD50 (Rat) = 193 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1,250 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 3.6 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 3.9 - < 4.8 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.1 mg/l
Acrylate de 2-hydroxyéthyle	Rien

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Urethane acrylate oligomer	Irritant	Allergène	
N,N-Diméthylacrylamide	Irritant		Yeux Mutagène Reins
Acrylate d'isobornyle	Irritant	Allergène	
Ester d'acrylate	Irritant	Allergène	
2-Propenoic acid, 2-hydroxyethyl ester, polymer with 1,1'-methylenebis[4-isocyanatocyclohexane] and a,a',a''-1,2,3-propanetriyltris[
2-Propenoic acid, homopolymer (oligomers)			
oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine			
Ester d'acrylate	Irritant	Allergène	
2-Propenoic acid, 2-carboxyethyl ester	Irritant		
Ester de diacrylate	Irritant	Allergène	Yeux
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Irritant	Allergène	
Acide acrylique	Corrosif Irritant	Allergène	Reins Foie

Acrylate de 2-hydroxyéthyle	Irritant	Allergène	Système nerveux central Coeur Reins Foie Poumon Quelques éléments de preuve de cancérogénicité Rate
-----------------------------	----------	-----------	---

Substances dangereuses	NTP cancérogène	IARC cancérogène	OSHA cancérogène (Spécifiquement réglementé)
Urethane acrylate oligomer	Non	Non	Non
N,N-Diméthylacrylamide	Non	Non	Non
Acrylate d'isobornyle	Non	Non	Non
Ester d'acrylate	Non	Non	Non
2-Propenoic acid, 2-hydroxyethyl ester, polymer with 1,1'-methylenebis[4-isocyanatocyclohexane] and a,a',a"-1,2,3-propanetriyltris[Non	Non	Non
2-Propenoic acid, homopolymer (oligomers)	Non	Non	Non
oxyde de diphenyl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine	Non	Non	Non
Ester d'acrylate	Non	Non	Non
2-Propenoic acid, 2-carboxyethyl ester	Non	Non	Non
Ester de diacrylate	Non	Non	Non
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Non	Non	Non
Acide acrylique	Non	Non	Non
Acrylate de 2-hydroxyéthyle	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Tetrahydrofuryl acrylate)
 Division: 8
 Numéro d'identification: UN 1760
 Groupe d'emballage: III

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Corrosive liquid, n.o.s. (Tetrahydrofuryl acrylate)
 Division: 8
 Numéro d'identification: UN 1760
 Groupe d'emballage: III

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Tetrahydrofurfuryl acrylate, Isobornyl acrylate)
Division: 8
Numéro d'identification: UN 1760
Groupe d'emballage: III
Polluant marin: Isobornyl acrylate

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**Information sur la réglementation Canadienne**

Statut LCPE LIS/LES: Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exemptés d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
14

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 04/20/2026

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.